



NOHALTEGKEETSROT

## Rapport d'activités 2022

*Ses missions  
Son fonctionnement  
Ses membres*

*Organisation des travaux  
Réunions*

*Echanges de vues  
Prises de position et Avis  
Conférences et tables rondes  
Activités au niveau européen*

*Pour plus d'informations :  
[www.csdd.lu](http://www.csdd.lu)*

Ses missions

Les missions du Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) sont définies par l'article 4 de la loi du 25 juin 2004. Selon ce dernier, le Conseil supérieur agira en tant que forum de discussion sur le développement durable. Il proposera des recherches et études dans tous les domaines ayant trait au développement durable. Il établira des liens avec les comités comparables des pays membres de l'Union Européenne. D'autre part, il suscitera la participation la plus large des organismes publics et privés ainsi que celle des citoyens à la réalisation de ces objectifs. Enfin, il émettra des avis sur toutes mesures relatives à la politique nationale de développement durable prises ou envisagées par le Gouvernement, notamment sur le plan national pour un développement durable et sur l'exécution des engagements internationaux du Luxembourg.

Le CSDD remplit les missions visées ci-dessus de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement.

## Son fonctionnement

Le Conseil supérieur pour le développement durable se réunit en moyenne toutes les six semaines en assemblée plénière. En vue de mieux remplir ses missions, le CSDD a décidé d'organiser ses travaux dans le cadre de groupes de travail.

Le CSDD s'est doté d'un bureau, constitué du président et des deux vice-présidents, chargé de représenter le Conseil supérieur dans le public. Le secrétariat du CSDD est assuré par des fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

## Ses membres

Le CSDD est composé de 15 personnalités issues des divers secteurs de la société luxembourgeoise choisies en référence de leurs connaissances, de leur compétence et de leur engagement dans la société. (art.1 du règlement grand-ducal du 14 juillet 2005)

Ces personnalités ne sont donc pas membres du CSDD en tant que représentants d'une organisation ou association, mais en tant que personne privée et doivent agir en toute indépendance. Il n'y a pas de membre avec un mandat politique national.

Le mandat de certains membres du CSDD étant venu à terme fin 2019, le Gouvernement a approuvé lors de son conseil du 22 avril 2020, les propositions de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Carole Dieschbourg pour renouveler partiellement le « Nohaltegkeetsrot ».

Les travaux du Conseil ont ainsi pu démarrer en mai 2020.

La composition est la suivante :

Monsieur Romain Poulles, président

Madame Claudine Lorang, vice-présidente

Monsieur Norry Schneider, vice-président

Monsieur Georges Bock,



Madame Gaby Damjanovic,  
Madame Christina Ehlert,  
Monsieur Marc Elvinger,  
Madame Véronique Faber,  
Monsieur Patrick Losch,  
Monsieur Claude Muller,  
Madame Hedda Pahlson-Moller,  
Monsieur Jacques Pir,  
Madame Rachel Reckinger  
Madame Andrea Rumpf,  
Madame Christianne Wickler.

A la fin du premier semestre 2022, les membres suivants ont soumis leur démission :

Mme Gaby Damjanovic, M. Marc Elvinger, Mmes Véronique Faber, Hedda Pahlson-Moller, Andrea Rumpf et Christianne Wickler.

Le Conseil de Gouvernement du 7 septembre a procédé à la nomination des personnes suivantes :

Mme Christina Mayer,  
Mme Nancy Thomas-Bastien,  
M. Mike Poiré,  
M. André Reuter,  
M. Kaspar Wansleben, et  
M. Frank Wies.

## Organisation des travaux

Le Conseil supérieur pour le développement durable se dote d'un bureau, constitué du président et des deux vice-présidents, chargé de représenter le Conseil supérieur dans le public. Le secrétariat est assuré par des fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

En vue de mieux remplir ses missions, le Conseil supérieur pour le développement durable a institué pour l'année 2020 des groupes de travail.

### **4 groupes de travail permanents**



- Education, générations futures et équité sociale
- Food, Biodiversité et Agriculture
- PIB, PIBien-être, croissance, empreinte écologique, Handprint
- Finance durable et fiscalité durable

Les groupes de travail mis en place pour les travaux au cours de l'année 2020 :

L'organisation des réunions des groupes de travail se fait en fonction des besoins du groupe de travail.

## Réunions

Au cours des années 2022, le Conseil supérieur pour le développement durable s'est réuni en plénières aux dates suivantes :

- 10 janvier 2022
- 26 janvier 2022
- 2 mars 2022
- 10 juin 2022
- 12 juillet 2022
- 27 septembre 2022
- 21 octobre 2022
- 9 novembre 2022
- 14 décembre 2022

## Echanges de vues

### Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable (février 2022)

Lors de l'entrevue avec la Ministre, le Nohaltegkeetsrot a échangé avec la ministre sur sa composition et sur la nécessité de remplacer certains membres démissionnaires et sur les domaines de compétences à « couvrir » au sein du Nohaltegkeetsrot.

### Réunion avec les ministres Lenert et Hagen (mars 2022)



L'échange avec la Ministre Paulette Lenert et des représentants du ministère de l'Agriculture a porté sur le conseil politique alimentaire et sur les travaux du Nohaltegkeetsrot, ainsi que du ministère de la protection des consommateurs relatifs à l'empreinte écologique.

## Réforme fiscale et l'équité fiscale (mai 2022)

En préparation du débat d'orientation à la Chambre des Députés, le Nohaltegkeetsrot a été invité par la Commission des Finances et du Budget à un échange de vue.

## Children's Rights in Luxembourg (juillet 2022)

Lors de séminaires consacré aux droits humains et plus particulièrement aux droits des enfants, organisé par le « Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher », le Nohaltegekeetsrot a participé à des discussions relatives à l'étude sur le racisme, la proposition de la directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable, ainsi qu'aux droits de l'enfant face au défi de la justice climatique.

## Plateforme pour l'action et le climat (octobre 2022)

Le Nohaltegkeetsrot a été nommé par le Gouvernement en tant qu'observateur au sein de la plateforme pour l'action et le climat. Un représentant a participé au lancement de la plateforme lors de la Klima Expo en octobre 2022.

## Enclencher la transformation systémique et durable du Luxembourg

Dans sa prise de position intitulée « Enclencher la transformation systémique et durable du Luxembourg », le Nohaltegkeetsrot adresse des propositions aux partis politiques à l'approche des élections nationales de 2023.

Suite à la présentation de cette prise de position, le Nohaltegkeetsrot s'est adressé aux partis politiques en vue d'un échange. Au cours du deuxième semestre 2022, le Nohaltegkeetsrot a ainsi rencontré les partis politiques suivants : CSV, Déi Grèng, DP, LSAP.

## Prises de position et avis

### Explorer les priorités d'un conseil sur la politique alimentaire pour le Luxembourg (7 avril 2022)

En complément de son avis sur le projet de loi relative à la mise en place et la coordination de la politique alimentaire, le Conseil supérieur pour un développement durable a soutenu une étude réalisée par l'Université du Luxembourg sur les priorités d'un conseil alimentaire.

Cette étude se base sur les résultats empiriques de deux enquêtes menées auprès de citoyens de professionnels du système alimentaire luxembourgeois

[Explorer les priorités d'un conseil sur la politique alimentaire pour le Luxembourg - Actualités - Conseil supérieur pour un développement durable - Luxembourg \(public.lu\)](#)



## Comment créer des modes de vie plus durables (15 juin 2022)

Le 15 juin 2022 l'Œuvre et le Conseil Supérieur pour un développement durable ont invité à un Knowledge Café autour de la question « Comment créer des modes de vie plus durables? »

Les cinq champs d'action de l'Œuvre ; Social, Culture, Environnement, Sport & Santé et Mémoire ont été mis en relation avec la notion de durabilité. Autour de 6 tables rondes thématiques (deux tables pour le domaine Social) composées d'une douzaine de personnes les participant.e.s se sont échangés sur ces problématiques et ont proposé des idées innovantes pour contribuer à la création de modes de vie plus durables.

[Comment créer des modes de vie plus durables? - Actualités - Conseil supérieur pour un développement durable - Luxembourg \(public.lu\)](#)

## Enclencher la transformation systémique et durable du Luxembourg (6 juillet 2022)

Dans sa prise de position intitulée « Enclencher la transformation systémique et durable du Luxembourg », le Conseil supérieur pour un développement durable adresse des propositions aux partis politiques à l'approche des élections nationales de 2023. Dans un catalogue de mesures, le CSDD présente ses réflexions sur les approches et les pistes d'action pour assurer sur le moyen terme les transformations nécessaires pour préparer concrètement le Luxembourg aux enjeux écologique, climatique, alimentaire et sociale, ainsi que des propositions de mesures à implémenter à court terme (low hanging fruits).

[Enclencher la transformation systémique et durable du Luxembourg - Actualités - Conseil supérieur pour un développement durable - Luxembourg \(public.lu\)](#)

## 28 juillet, le jour où les ressources annuelles de la terre sont épuisées

Le « Jour du dépassement » marque la date à laquelle l'humanité a utilisé toutes les ressources biologiques que la Terre régénère pendant l'année entière.

A cette occasion, le Nohaltegkeetsrot a voulu rappeler les rapports détaillés sur l'empreinte écologique du Luxembourg. Le rapport le plus récent – après ceux de 2010 et 2013 – date de 2020 et avait été effectué par l'Institut fir biologesch Landwirtschaft an Agrarkultur Luxemburg (IBLA) à la demande du Nohaltegkeetsrot, dans le cadre d'une collaboration scientifique avec le Global Footprint Network (GFN). Les chiffres les plus récents pour le Grand-Duché datant de 2018 ont été compilés et contrôlés principalement sur la base des données du STATEC disponibles.

A l'occasion de l'« Overshoot Day » 2022, le Conseil supérieur pour un développement durable entend tirer l'attention sur la nécessité absolue d'une utilisation responsable des ressources.

## Activités au niveau européen



Le Conseil supérieur pour un développement durable est membre de l' « European Environment and Sustainable Development Advisory Councils » (EEAC).

EEAC est un réseau d'organismes consultatifs constitués par des gouvernements nationaux ou régionaux. Les membres de l'EEAC ont en commun de soumettre à leurs gouvernements respectifs et aux parlements des avis en lien avec l'environnement et le développement durable.

Quatorze organismes consultatifs de onze pays et régions d'Europe sont membres du réseau EEAC. Avec des représentants du milieu universitaire, de la société civile, du secteur privé et des organismes publics, le réseau EEAC rassemble des experts disposant de grandes expériences et d'importantes compétences produisant des conseils indépendants.

### Conférence annuelle de l'EEAC (14 – 15 septembre 2022)

Deux représentants du Nohaltegkeetsrot ont participé à la 30<sup>e</sup> conférence annuelle qui a eu lieu à Helsinki.

### Un cadre légal de l'Union européenne pour réorienter l'innovation et garantir un système alimentaire durable (15 novembre 2022)

En tant que membre de l'EEAC, le Nohaltegkeetsrot a participé activement aux travaux en vue d'une prise de position du réseau européen.

Face au constat que le système alimentaire européen ne propose pas de régimes alimentaires durables, à faible impact sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à une vie saine pour les générations présentes et futures, l'EEAC – le réseau européen de conseil de l'environnement et de développement durable – a élaboré une prise de position sur la nécessité d'un cadre légal relatif aux systèmes alimentaires.

Pour assurer plus de résilience, une loi-cadre de l'UE sur les systèmes alimentaires durables devrait favoriser la santé humaine et planétaire dans une approche cohérente et équilibrée entre une politique d'approvisionnement agricole, une politique environnementale et une politique alimentaire (de consommation).

